

LE BULLETIN MUNICIPAL



Le service incendie fera la surveillance de la circulation routière entre 15h et 20h le soir de la fête de l'**HALLOWEEN** (mercredi 31 octobre).

Sur votre parcours, passez à la **CASERNE DE POMPIERS** à partir de **15h** et à la **MAISON HANTÉE** (maison Turcotte) à partir de **18h** pour récupérer des friandises

AUSSITÔT ARRIVÉ - AUSSITÔT LU

Le bulletin municipal renferme une multitude d'information concernant les différents services que la Municipalité et ses organismes vous offrent.

Le Conseil municipal, les Loisirs, la FADOQ, la Régie Incendie, la Régie des déchets etc....

À chaque mois, les chroniques suivantes apparaissent dans votre Bulletin Municipal.

- Le conseil vous informe...
- Rappel de votre inspecteur municipal...
- Saviez-vous que...
- Les Loisirs et FADOQ vous informent...
- Les Régies déchets et incendie vous informent...
- Votre Bibliothèque vous informe...
- La SQ vous informe... et
- L'information générale

SOYEZ INFORMÉS ! FAITES LA LECTURE DE VOTRE BULLETIN MUNICIPAL.

CELA ÉVITERA DE VOUS QUESTIONNER ! QU'EN PENSEZ-VOUS ?



J'aime

N'oubliez pas de nous suivre sur NOTRE PAGE FACEBOOK de la municipalité.

Vous désirez faire paraître vos activités, des remerciements, de l'information etc... Veuillez nous faire parvenir par courrier électronique l'information désirée à l'adresse suivante :

municipalite@saint-zephirin.ca

Veuillez noter que, faute d'espace, les demandes de parution de notre communauté seront privilégiées.

Date de tombée: le 5 du mois

Parution: entre le 10 et le 15 du mois.

FORMULAIRE d'inscription au NOËL DES ENFANTS

RETROUVEZ UNE VERSION PLUS COMPLÈTE SUR LE WEB:
<http://www.saint-zephirin.ca/journal-local/>

La municipalité vous informe...

OCTOBRE 2018

- Madame Véronique Mainguy et Marie-France Gauthier sont venues nous expliquer ce qu'était l'organisme Alpha Nicolet et au besoin les aider à mobiliser la communauté.
- Adoption des prévisions budgétaires de la Régie Incendie Lac St-Pierre pour l'année financière 2019, la municipalité acquittera sa quote-part selon les termes établis par la Régie.
- Adoption de l'offre de services professionnels du cabinet Therrien Couture Avocats s.e.n.c.r.l. pour l'année 2019.
- Le conseil autorise le deuxième versement la SQ au montant de 42 165 \$.
- Adoption des dépenses sur le rang St-François pour un montant subventionné de 10 000 \$ conformément aux exigences du ministre des Transports.
- La municipalité demande une rencontre avec le MTQ dans le cadre du programme d'assainissement des eaux usées municipales.
- Des appels d'offre seront lancés pour trouver une firme d'ingénierie pour la présentation de technologies admissibles au programme PRIMEAU.
- les comptes à payer pour le mois d'août sont acceptés au montant de 55 545.03 \$.

	4		1				
		3	5			1	9
				6			3
		7		5			8
	8	1			9	6	
9			2			7	
6			9				
8	1			2	4		
				4		9	

L'inspecteur vous informe...

- **Conteneur pour enrobage de plastique blanc:** Un conteneur est mis à votre disposition pour la collecte d'enrobage de plastique BLANC. Le plastique doit être exempt de filet et de cordes
- **Résidus domestiques dangereux:** Les contenants de 20 litres vides enlever les couvercles et insérer les contenants les uns dans les autres.
- **Résidus domestiques dangereux produits non acceptés:** Pneus, pinceaux, pannes, rouleaux à peinture, chiffons etc. ne sont pas acceptés.
- **Caméras de surveillance:** Les conteneurs étant bien identifiés, il n'y a pas de raison d'y mettre n'importe quoi. Si tel est le cas, un constat d'infraction sera émis.
- **Réparation de votre bac noir ou vert:** Avisez Jean Audet au 819-313-2188.
- **Propriétaire de chiens:** Vous devez vous procurer une médaille au bureau municipal. Le coût est de 5\$ par année. Ceci facilite grandement les recherches en cas de chien perdu.
- **Rénovation construction:** Pour toutes modifications à votre propriété, vous devez faire la demande d'un permis soit au bureau municipal ou sur le site de la MRC.
- **Feux en zone verte:** Vous devez faire une demande de permis entre le 15 avril et le 15 novembre pour faire un feu à ciel ouvert. Le permis est émis la journée même du brûlage. Le feu doit être composé que de bois ou matière végétale.
- **Feux en zone blanche (village):** feux à ciel ouvert sont interdis. Les feux de foyer munis d'un grillage sont permis. Le bon jugement est de mise pour la fumée dans le voisinage.
- **Conteneur pour branches, feuilles et pelouse:** Un conteneur est mis à votre disposition depuis le mai. Une montée est prévue pour vous faciliter la tâche et vous permettre de VIDER vos sacs plus facilement.
- **Conteneur pour matériaux de construction :** Un conteneur est mis à votre disposition. Les matériaux acceptés : bois de construction (sauf bois traité), métaux, agrégats (ciment, roche, brique, asphalte, céramique), gypse, bardeaux d'asphalte. (Ce service est réservé aux citoyens, pas aux contracteurs).

**LES CONTENEURS DE BRANCHES, MATERIAUX SECS ET D'ENROBAGE DE PLASTIQUE AGRICOLE BLANC AINSI QUE LES DÉPÔTS DE RDD ET D'ÉLECTRONIQUES SONT PRÉVUS POUR LES RÉSIDENTS DES MUNICIPALITÉS SUIVANTES:
ST-ZÉPHIRIN, LA VISITATION ET BAIE DU FEBVRE.**

VENEZ VIVRE UNE
EXPÉRIENCE TERRIFIANTE



Maison hantée MT
HALLOWEEN

1220, rang St-Pierre, St-Zéphirin

3 soirs seulement

Octobre

26

19h — 21h

28

19h — 21h

31

18h — 20h

Conseil de Fabrique Assomption -de-la-Vierge-Marie

Regroupant : Ste-Monique, Baie-du-Febvre,
St-Zéphirin, St-Elphège et La Visitation

Les lieux de célébrations :

Ste-Monique = Église (sacristie)
Baie-du-Febvre = Église
St-Zéphirin = Centre communautaire
St-Elphège = Centre Multifonctionnel
La Visitation = église (sacristie) pour la saison de l'été

Voici l'horaire des célébrations :

Samedi : Baie-du-Febvre à 16h30

Dimanche :

- Ste-Monique: 2^{ième} et 4^{ième} dimanche du mois à 9h30
- St-Zéphirin: 1^{er} et 3^{ième} dimanche de chaque mois à 9h30
- St-Elphège: 2^{ième} et 4 dimanche de chaque mois à 11h
- La Visitation 1^{er} et 3^{ième} dimanche de chaque mois à 11h

Les mois qui comprennent un 5^{ième} dimanche, une seule célébration pour tous. Le lieu vous sera communiqué dans le bulletin paroissiale.

Messe sur semaine :

Mardi :

- St-Elphège à 10h.
- Baie-du-Febvre à 16h.

N/B. Le premier mardi de chaque mois à St-Elphège, il n'y aura pas de messe.

Casse-croûte 255

Lundi et mardi	Fermé
Mercredi et jeudi	8 h à 20 h
Vendredi et samedi	8 h à 21 h
Dimanche	11 h à 20 h

PETITES ANNONCES GRATUITES POUR LES RÉSIDENTS DE SAINT-ZÉPHIRIN

Faites suivre par courriel ou par téléphone vos petites annonces. Nous les ferons paraître dans le bulletin suivant la réception de celles-ci.

reception@saint-zephirin.ca ou au 450 564-2188

La Maison Turcotte

Grâce à la générosité des gens de St-Zéphirin, la Maison Turcotte est bien équipée. MILLE Mercis!!

Ce que nous continuons à ramasser :

Accessoires artistiques
Restant de peinture
Jeux de société

« Décorations et anciens costume d'Halloween »

Contactez Brigitte : 450 564-2331 ou 450 564-2188



VIACTIVE est de retour
à St-Zéphirin!!

Animée par Brigitte Poirier, venez bouger et rigoler avec nous. Aucune inscription n'est exigée. Présentez vous les jeudis à 10 h au centre communautaire, 950 rue des loisirs :

18 octobre	25 octobre	1 ^e novembre
8 novembre	15 novembre	22 novembre
29 novembre	6 décembre	

Brigitte Poirier, formation reçue



La situation des personnes
âînées et vulnérables
vous préoccupe ?

Vous pouvez faire une différence dans la vie des gens en devenant bénévole pour les services de popote-roulante et d'accompagnement-transport.

Si vous possédez une voiture et que vous êtes disponibles le jour, communiquez avec Alexandra Desplanches au 450 568-3198.

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Mauricie-et-
du Centre-du-Québec



Vous êtes intéressé à donner du temps aux résidents du **Centre d'hébergement Lucien-Shooner** (du CIUSSS MCQ) ? Joignez-vous à notre équipe de bénévoles pour une expérience valorisante et enrichissante. Pour information ou pour donner vos coordonnées, veuillez nous contacter au : **819 263-2245 poste 57232**.



Régie Incendie Lac St-Pierre

LES BONNES HABITUDES À PRENDRE...

Afin d'éviter qu'un incendie de cuisine ne survienne, les préventionnistes en sécurité incendie suggèrent d'adopter les bonnes habitudes suivantes :

- Utiliser une minuterie;
- Utiliser les bons outils et les bons équipements de cuisson (ex. : mitaines pour le four, manchons à poignées, etc.) ;
- Garder la surface de cuisson dégagée en tout temps;
- Garder à portée de la main le couvercle de la casserole;
- Manipuler les aliments chauds ou bouillants avec précaution;
- Orienter les poignées des casseroles de façon à ce qu'elles ne dépassent pas de la cuisinière;
- Nettoyer régulièrement les appareils de cuisson et la hotte de cuisine;
- Porter des vêtements sécuritaires lors de l'utilisation d'une cuisinière (attention aux vêtements trop amples, aux tissus facilement inflammables, etc.);
- Utiliser une friteuse homologuée munie d'un thermostat;
- Laisser refroidir le brûleur d'un réchaud à fondue avant de le remplir de combustible;
- Utiliser le barbecue de façon sécuritaire conformément au guide du fabricant.

LES ERREURS À ÉVITER EN CUISINE...

- Allumer de façon prématurée l'élément chauffant de la cuisinière;
- Sous-évaluer la rapidité de cuisson de certains aliments;
- Déplacer une casserole en flammes;
- S'occuper à d'autres tâches ou se laisser distraire pendant la cuisson des aliments (ex. : répondre au téléphone, regarder la télévision, etc.);
- Oublier de fermer l'élément chauffant après la cuisson;
- Mettre des objets combustibles près ou sur la surface de cuisson, tels les boîtes de carton, les essuie-tout, les linges à vaisselle, les sacs d'épicerie, etc.;
- Mettre temporairement des objets combustibles dans le four (ex. : boîtes de pizza).

LA PRÉVENTION, c'est l'affaire de tous, soyons vigilants!

Source : MSP Pour information : Alain Auger, directeur.



DEPUIS LE 1^{ER} OCTOBRE COLLECTE DES ORDURES AUX 2 SEMAINES

Quelques conseils:

- Sortir votre bac la veille de la collecte.
- Les roues du bac doivent être orientées vers la maison.
- Bien fermer le couvercle.
- Seules les matières confinées dans le bac seront collectées.
- Dégager les bacs afin de laisser un espace libre de 60 cm tout autour.
- S'assurer que le bac n'est pas enlisé ou gelé au sol.

PSSST ! : COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES À TOUTES LES SEMAINES.



INSCRIPTION NOËL DES ENFANTS



La municipalité de St-Zéphirin est heureuse de vous convier au **Noël des enfants** qui se tiendra le **dimanche 9 décembre 2018** au Centre communautaire à 13 heures. Tous les enfants de la municipalité âgés de 12 ans et moins peuvent être inscrits afin de participer à un après-midi dans l'ambiance des fêtes de Noël. Spectacle pour les enfants, collation et cadeau du père Noël sont au programme.

Vous devez inscrire vos enfants avant le 2 novembre 2018 par courriel à **reception@saint-zephirin.ca** ou déposer (glisser sous la porte en dehors des heures d'ouverture) ou poster votre feuille d'inscription à la mairie à l'adresse suivante : 1232, rang St-Pierre Saint-Zéphirin-de-Courval (Qc) J0G 1V0

Veuillez noter que les enfants **devront être présents** lors de l'activité et qu'aucun cadeau ne sera remis à quelqu'un d'autre avant ou après l'événement.

INSCRIPTION NOËL DES ENFANTS 2018

Nom de l'enfant	Âge (au 31 déc)	Nom du ou des parent(s)	Adresse courriel valide ou numéro de téléphone (pour le rappel fin novembre)



COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Octobre 2018

	4
	11
	18
	25

Les bacs doivent être placés en bordure de rue, la veille de la collecte.

LA MAISON TURCOTTE

Les mardis et jeudis de 18 h à 20 h

Les ados du village et des environs ont un endroit où venir créer, relaxer et organiser des ateliers ou des événements sous la supervision de la coordonnatrice des loisirs.



Le travailleur de rang, une aide bien importante dans le milieu agricole !

Tous s'entendent pour dire que le milieu agricole est une histoire de passion et de travail : on ne compte pas nos heures, on aime nos animaux, on vit au gré des saisons. Mais qui s'occupe de nos agriculteurs et agricultrices

Texte complet dans la version web

La Bibliothèque vous informe...

N'oubliez pas L'HEURE DU CONTE, le **SAMEDI 3 NOVEMBRE à 10 H** à la bibliothèque. Les enfants doivent être accompagnés de leur parent. Le thème du conte est sur l'Halloween.

Vous pouvez toujours venir nourrir nos amis les petits oiseaux au parc du Centre Communautaire.

Vos activités de la FADOQ à mettre à votre agenda...



Les activités pour octobre

13 octobre	Souper et pièce de théâtre	Centre communautaire
16 octobre	Shuffleboard jusqu'au 11 décembre	Centre communautaire
27 octobre	Tournoi de dame de pique	Centre communautaire
8 novembre	Dîner - Conférence - Sketch « La sagouine »	Centre communautaire

SOYEZ LES BIENVENUS AU SOUPER D'OUVERTURE DE LA FADOQ, CE SOUPER SERA SUIVIT DE LA PIÈCE DE THÉÂTRE : « TANGUY »

SAMEDI 13 OCTOBRE À 18 H AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

COÛT : 25 \$

THÉÂTRE SEULEMENT : 15 \$



CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU LAC SAINT-PIERRE

450 568-3198

Site Internet: cablac.org

Courriel: cablacsp@sogetel.net



24 octobre au Centre communautaire de Baie-du-Febvre

Les agressions sexuelles invisibles.

Inscription jusqu'au 17 octobre.

21 novembre au Centre communautaire de Saint-François-du-Lac

Périmes mais mangeables.

Inscription jusqu'au 14 novembre.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES BÉNÉVOLES

5 décembre au Centre communautaire de Baie-du-Febvre

* Prenez note que les animations peuvent changer sans préavis

Les Jardins de l'Arbour

Qu'est-ce qu'il y a de mieux que l'ail du Québec ? L'ail de St-Zéphirin!

La première récolte d'ail des Jardins de l'Arbour sur le rang St-Michel est maintenant disponible (10 \$ la livre).

Appelez-nous ou écrivez-nous pour réserver. Faites vite, quantités limitées.

Aussi disponibles, œufs frais de poules en liberté, courges et paniers de légumes du jardin.

514 926-4540

rachel.fahlman@gmail.com



Cours de peinture

Tous les mardis soirs de 19 h à 22 h. Venez vous détendre en bonne compagnie et créer de belles œuvres ! **Aucune inscription n'est nécessaire.** Cours (libre) de peinture acrylique de tous niveaux, au tarif de 25 \$/soir. Je serai là, pour vous seconder dans vos différents projets! **Avis aux intéressé(es) possibilité de faire un nouveau groupe de jour.** Plaisirs et créations seront au rendez-vous, Dany Drolet, « Le Gant d'Art » au 450 564-2041



REMERCIEMENT :

Le conseil d'administration tient à remercier
ces précieux donateurs pour le repas de fin d'année 2018.

Ces bienfaiteurs sont :

Pour le niveau OR : (200\$ et plus)

Député Donald Martel

Municipalité St-Zéphirin de Courval

Pour le niveau ARGENT : (entre 100\$ et 200\$)

Installation SM (Sylvain Maillette)
Municipalité La Visitation de Yamaska

Ferme Baieville
Municipalité de St-Elphège

Luthi Grains inc.

Pour le niveau BRONZE : (entre 50\$ et 100\$)

Agro-pur
Clinique d'orthodontie ORA
Ferme Benjo (2003) inc.
Manoir des glaces
Shany Gauthier
Syndicat du lait de l'UPA

Alain Roy
CM Extermination
Ferme Edelweiss SENC
Matriotech
Soudure Sven Ruttimann
Transport Dujardin

Casse-Croûte 255
Ferme Achhammer 1999 inc.
Isolation Turcotte
Métro Rouillard et frères
Stéphanie Côté

Il y avait également :

Audrey Chapdeleine, Audrey-Ann Côté, Claudia Pellerin, Dr. Pierre Bourgeois dentiste inc., Familiprix Jacinthe Montminy, Ferme Clerval inc., Ferme Gillene inc., Ferme Maquille inc., Ferme Micheret inc., Fromagerie Victoria, Luc Prince, Manon Blanchette, Mélanie Grandchamp, Raymond Biron inc., Raymonde Jutras, Sophie Lamy, Travaux forfaits Jacques Dujardin , Yvon Coderre

Merci à chacun d'entre vous qui donnez si généreusement. Sans vous, il nous serait impossible d'offrir le repas de fin d'année gratuitement à tous les élèves et membres du personnel de l'école.

REMERCIEMENT SPÉCIAL : Nous tenons également à remercier la Corporation des Loisirs de St-Zéphirin pour le don de légumes et de fines herbes de leur potager collectif. Sans oublier les légumes que nous avons reçus de la part de Chantal Boucher, madame Côté ainsi que de Stéphanie Côté.

VENTE DE PETITES DOUCEURS : Depuis déjà quelques années, nous vendons de petites gâteries lors de la rencontre des professeurs. Si vous désirez participer, suivez nos publications, les informations suivront d'ici quelques semaines.

Votre conseil d'administration de La Coopérative La Capucine



Pour la première édition du **ST-ZEPH TRAD**, la Corporation des loisirs avait invité « Les cuillères à carreaux », un groupe de musique traditionnelle comme on les aime.

C'est dans la joie, la bonne humeur, le bonheur et la danse que la centaine de personnes présentes, se sont laissées entraîner par les chansons rythmées du groupe.

Nous serons de retour en septembre prochain avec un **ST-ZEPH TRAD** toujours plus amusant!!!

Brigitte :)



Prudence, adaptez votre conduite

L'automne, c'est le changement d'heure et la noirceur qui arrivent plus tôt. C'est aussi le moment d'adapter sa conduite en véhicule car la chaussée peut geler par endroit lorsque la température oscille autour du zéro degré. Et bien sûr, le 31 octobre, c'est la fête de l'Halloween. Les petits sillonnent les rues à la quête de friandises. À cause de leur petite taille, les enfants sont plus vulnérables lorsqu'ils circulent à pied sur le réseau routier. Parfois, l'absence d'éclairage peut affecter votre visibilité et l'absence de trottoirs est un facteur environnemental pouvant mettre à risque les piétons qui ne circulent pas à sens contraire de la circulation.

Nous vous invitons donc à la plus grande prudence en ce changement de saison. Les pluies plus fréquentes et l'état de la chaussée changeante avec la température qui diminue sont autant de facteurs avec lesquels il faut composer pour s'adapter.

Enfin, diminuer votre vitesse augmentera de beaucoup votre capacité et temps de réaction à freiner rapidement pour éviter un enfant qui traverse la rue pour sa cueillette de bonbons le soir de l'Halloween ou encore, un obstacle.

N.B. : Le Code de la sécurité routière a introduit le principe de prudence en 2018. Je vous laisse le soin d'en prendre connaissance avec le lien ci-dessous : <https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/securite-signalisation/securite/principe-prudence/Pages/principe-prudence.aspx>

Prudence sur la route !

Annie Thibodeau

Sergente coordonnatrice locale en police communautaire

Centre de services MRC - Louiseville
Sûreté du Québec
Bureau 819 379-7780



Le travailleur de rang, une aide bien importante dans le milieu agricole !

Tous s'entendent pour dire que le milieu agricole est une histoire de passion et de travail : on ne compte pas nos heures, on aime nos animaux, on vit au gré des saisons. Mais qui s'occupe de nos agriculteurs et agricultrices lorsque ceux-ci doivent mettre un genou par terre? Qui les aide à se relever lorsque leur pilier familial s'essouffle? L'organisme de bienfaisance **Au cœur des familles agricoles (ACFA)**, est né de ce besoin d'aider, de soutenir et d'informer les producteurs agricoles en périodes plus difficiles. Rapidement, le travailleur de rang, cousin germain du travailleur de rue, a fait son apparition dans le monde rural afin d'être à l'écoute de ceux et celles trop souvent oublié.

La mission d'ACFA

Les études ont démontré que le métier d'agriculteur peut affecter la santé mentale de celui-ci. D'où l'importance de leur venir en aide rapidement. La mission de ACFA est de créer et d'implanter des conditions propices à une meilleure santé globale en milieu agricole. ACFA offre des services de première ligne pour une clientèle agricole et son réseau (familles, employés, amis) sur tout le territoire du Québec.

Qui est le travailleur de rang?

Le travailleur de rang (TR) est avant tout un intervenant qui a à cœur le monde de l'agriculture. Son approche est très rassurante, proactive et de première ligne. Il travaille en collaboration avec les intervenants du milieu de la santé. Dans le domaine agricole, tous sont touchés lorsqu'un des leurs souffre en silence, c'est pourquoi le TR cible les producteurs agricoles mais aussi les membres de sa famille. Comme le TR connaît la réalité agricole et est très conscient du travail du producteur, il sait que les mots « congé », « vacances » et « arrêt de travail » ne sont pas dans le quotidien de l'agriculteur. Il sait aussi que l'agriculteur risque de se confier à quelqu'un qu'il connaît, en qui il a confiance. D'où l'importance de travailler en équipe avec les intervenants gravitant autour du producteur (vétérinaire, contrôleur laitier, agronome etc.).

Le travailleur de rang...pour le bien-être humain

Pour bien comprendre la réalité agricole, ACFA mise sur des intervenants issus de ce milieu. Hélen Bourgoin est TR pour la région du Centre-du Québec. « Je suis la conjointe d'un producteur laitier de Ste-Brigitte-des Saults mais également une grande amoureuse de l'agriculture et de la relation d'aide. Je cherchais un moyen de combiner mes compétences d'intervenante ainsi que mon désir de travailler sur la ferme. Je crois bien avoir trouvé un emploi parfait pour moi grâce à ce nouveau défi en travaillant pour ACFA. »explique-t-elle. Son travail est d'être disponible, d'être à l'écoute et de bien vous référer sans jugement et dans la confidentialité.

N'hésitez pas pour appeler l'organisme ACFA car : « seul on va vite mais ensemble on va loin ».

-30-

Pour toutes questions :

Hélen Bourg (travailleur de rang),

site internet : <https://acfareseaux.qc.ca/fr>

Information : (450) 768-6995.



Société de protection
des forêts contre le feu

BRÛLAGE de feuilles mortes **NON!**



Optez plutôt pour des solutions écologiques !

Les feuilles mortes qui tomberont sous peu pourraient faciliter la perte de contrôle des incendies, surtout si l'automne est à la hauteur de l'été 2018 que nous avons connu.

Chaque automne, les pompiers municipaux et la SOPFEU interviennent sur **5 incendies allumés par la perte de contrôle d'un brûlage**.

Le vent a facilement de l'emprise sur les feuilles mortes. En plus de les assécher, il les fait voyager d'un endroit à un autre. Situation qui, lors d'un brûlage, **pourrait entraîner des dommages**, oui à la forêt, mais aussi à des résidences ou à d'autres biens. C'est pourquoi la SOPFEU recommande à la population **d'éviter le brûlage** et d'opter pour des solutions écologiques comme le compostage, la tonte des feuilles mortes ou encore la cueillette des résidus verts.

Cet automne, **aidez-nous à réduire les risques** que des incendies soient allumés à proximité de vos municipalités en diffusant le pictogramme de la SOPFEU auprès de vos citoyens et sur vos médias sociaux.



Régie Incendie Lac St-Pierre

Sous un autre sujet,

Lorsque nous avons un appel de la centrale 911, nous recevons généralement des coordonnées précises de votre adresse, par contre, il nous est parfois difficile de retracer les lieux indiqués!

Pourquoi pensez-vous? Avant d'y répondre, dirigez-vous dans votre rue, soit en face de votre résidence et posez-vous ces questions.

Est-ce que j'ai un numéro civique?

Est-il visible de la rue?

Est-ce qu'un étranger peut le voir facilement?

Est-il de la dimension requise?

Vous avez fait l'exercice? Le jour?

Maintenant je vous invite à le refaire ce soir lorsque la nuit sera tombée !

Il nous est parfois difficile de vous localiser, nous les pompiers mais aussi nos confrères ambulanciers.

Pour vous aider, voici deux articles du règlement incendie de votre municipalité.

2.1 Adresse civique

Tout bâtiment doit être muni d'une adresse civique (numéro municipal) dont les chiffres ont une dimension minimale de 77 mm (3 po.) de hauteur et de 50 mm (2 po.) de largeur sur fond contrastant. De plus, la plaque devra être installée en permanence en façade du bâtiment et être visible de la voie publique.

2.2 Adresse civique, embranchement

Lorsque le bâtiment est situé sur une route secondaire ne donnant pas sur la voie publique, une plaque indiquant le numéro civique devra être installée à chaque embranchement y conduisant.

Merci et à la prochaine.
Alain Auger, Directeur

La Journée internationale des personnes aînées

La Table de concertation des personnes aînées de Nicolet-Yamaska
vous convie
à une conférence suivie d'un dîner buffet froid.

**Mercredi 10 octobre à 10 h.
Au Musée des religions du monde**

*Comment se sont développés
les petits villages
dans Nicolet-Yamaska.*

Par Michel Morin

Photo: MRC Nicolet-Yamaska



8 \$

Pour vous procurer des billets:

Centre d'action bénévole de Nicolet
819 293-4841

Centre d'action bénévole du Lac Saint-Pierre
450 568-3198